Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503337-20251201-DCM_82_2025-DE

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DÉCEMBRE 2025**
Date de convocation : Le 25 novembre 2025. Date de d'affichage : Le 25 novembre 2025.	L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Monsieur Benoît CLÉMENT, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17	Présents : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Emilie LOUVEL, Cyrille POINSIGNON, Geneviève FERRÉ, Eric PELTIER, Marc SORIN, François GARNIER, Pascaline MARION, Yoann CADO, Hubert BLANCHARD, Emilie PHÉLIPPÉ. Excusés : Emilie BOUÉ, Aude BAZIN, Muriel HÉLARY, Anne GUILLEVIN. Absents : Fabien HOUGET, Jonathan PELHATE.
Délibération N° 82/2025	Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat à : Emilie BOUÉ à Pascaline MARION, Aude BAZIN à Benoît CLÉMENT, Muriel HÉLARY à Christophe LECOMTE, Anne GUILLEVIN à Hubert BLANCHARD. Graziella VALLÉE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Ressources humaines. Modification du tableau des effectifs.

Sur proposition de Monsieur le Maire, considérant le recrutement en cours pour le poste de Secrétaire Général de Mairie, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, décide la modification du tableau des effectifs pour la filière administrative suivante :

A compter du...	Poste	Modification	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire
01/01/2026	Secrétaire générale de Mairie	Création poste	Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C (échelle C2)	TC (35 heures)
01/04/2026	Secrétaire générale de Mairie	Suppression poste	Rédacteur principal de 1ère classe	B	TC (35 heures)

L'échelonnement indiciaire et la durée de carrière de l'emploi créé sont fixés conformément à la règlementation en vigueur.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Benoît CLÉMENT

MAIRIE DE LE THEIL-DE-BRETAGNE * 35240 *

Le Secrétaire de séance,
Graziella VALLÉE